

Association pour l'Echangeur Est de Besançon - Désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'Administration

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le Conseil d'Administration de l'Association pour l'Echangeur Est, réuni le 4 octobre dernier, a décidé d'inviter la Ville de Besançon à siéger en son sein.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de désigner à ce poste M. l'Adjoint Bernard RÉGNIER.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, l'Association pour l'Echangeur Est de Besançon, vous le savez, milite pour la création d'un échangeur dans la zone de Marchaux pour desservir l'Est de l'agglomération. Cette association à laquelle participent des maires, et que je préside, a sollicité notre Conseil Municipal et vous-même pour qu'il délègue un représentant. Nous souhaitons évidemment que dans le cadre de cette représentation, la Ville de Besançon joue une part active et constructive à ce projet qui nous semble être un projet d'équilibrage important au niveau des infrastructures pour l'agglomération.

Donc bienvenue au délégué de Besançon mais surtout aussi avec le souhait de voir cette ville prendre une part active au projet et l'appuyer afin qu'il aboutisse le plus rapidement possible.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Dans la mesure de nos moyens, nous vous donnerons satisfaction ; mais il est souvent demandé des participations de la Ville et nous ne pouvons pas être partout à la fois. Toutefois nous pensons que c'est un secteur qui se développera dans la mesure où un échangeur se construira à cette sortie du côté de Marchaux. Bernard RÉGNIER qui connaît bien les problèmes routiers représentera donc la Ville au sein de cette structure.

La discussion est close.

A l'unanimité, il en est décidé ainsi.